

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES
PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE
MISE EN DEMEURE N° 01

Vu la convention N° 211/2022 du 17/07/2022 portant sur les travaux de réalisation d'un terrain mixte y/c équipement au profit unité militaire /ain k'bir / SETIF /5°RM pour un montant de 11.995.557.00 DA / TTC, et un délai de 03 mois conclu avec l'entreprise AYAD A/ HALIM ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N °353/2022 du 09/10/2022 notifié le 16/10/2022

-vu l'abandon de chantier

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise AYAD A/ HALIM dans un délai de 08 jours pour achever les travaux et fournir le groupe électrogène ,. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .